

vendredi, 30 mai 2014

Numéro 75

## Dans ce numéro

### 1. Éditorial

La question de l'intérêt vue  
par les trois monothéismes

*And in English*

The Question of Interest on  
loans in the three  
Monotheism

### 2. Publications récentes

### 3. Le master éthique et sociétés

### 4. Le Groupe européen d'éthique (GEE) publie

### 5. Le CEERE publie

### 6. En ligne – Online

### 7. Actualités du mois de juin 2014

### 8. L'ERERAL

### 9. Quoi de nouveau en éthique en France ?

### 10. Appel à contributions

### 11. Appel à projets

### 12. Retenez dès à présent

### 13. Les anciens du CEERE

### 14. Les Carnets du CEERE

### 15. Soutenir l'éthique

### 16. Divers

## Un Master en éthique pourquoi pas vous ? Zoom sur... Rencontre publique d'infos le jeudi 26 juin 2014 à 18h

Salle 21 – Institut d'anatomie – Hôpital civil Strasbourg

Informations : [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) – tél : +33 (0)368 853 968

Web : <http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=4539>

(Informations complémentaires p.4)

## Éditorial

### La question de l'intérêt vue par les trois monothéismes



Il est utile, même peut-être urgent, aujourd'hui, où la tentation de hiérarchisation des trois religions monothéistes exerce un pouvoir d'attraction sur les esprits inquiets de la préservation de leur identité exclusive et irréductible, de rappeler la proximité des convictions sur lesquelles reposent les textes fondateurs de ces systèmes de valeur ayant vu le jour dans la même ère socio-économique et culturelle. Cette proximité des convictions se laisse observer, d'une façon saisissante, dans la prohibition, tout au moins la stricte réglementation du prêt à intérêt. L'interdit de l'intérêt n'est point spécifique à l'Islam, sous les espèces de ce qui est appelé, de nos jours, la « finance islamique ». Il a été très explicitement et strictement interdit dans l'Ancien Testament ; les deux autres religions monothéistes ayant repris à leur compte cet interdit (cf. essentiellement : dans l'Ancien Testament *Lévitique*, 25, 35-37 et *Deutéronome*, 23, 20-21 ; dans le Nouveau Testament, l'*Evangile selon Luc*, 6, 29-35 ; dans le Coran, la sourate 2, *Al-Baqarat*, verset 275). Et lorsque nous y regardons de près nous constatons que ce qui est interdit dans l'intérêt, n'est point le profit comme tel, mais le profit considéré comme *illicite*, le profit qui, en termes arabes, n'est pas *jā'iz*. Par conséquent la question de l'interdit de l'intérêt pose fondamentalement la question de la licéité du profit. Quel a été alors le critère de la licéité d'un gain chez les fondateurs des monothéismes ? Question immense à laquelle nous ne pouvons répondre que sous forme de conjecture. Les anciens étaient particulièrement attentifs à la santé d'un contrat. Un contrat était considéré comme injuste donc illicite lorsque la volonté d'un des partenaires était trop fortement soumise à la volonté de l'autre partenaire. L'examen de la santé d'un contrat revenait alors à l'examen des conditions d'exercice de la volonté, c'est-à-dire de la liberté des contractants. Les économistes parlent aujourd'hui de la symétrie des pouvoirs de négociation : est-ce que les contractants jouissent au même degré des conditions d'usage de leur pouvoir de négociation ? Si ce n'est pas le cas, le contrat est jugé comme injuste et le profit auquel il donne lieu est jugé comme illégal. Or aux époques de la rédaction des textes fondateurs

l'asymétrie était criante entre l'emprunteur et le prêteur quant à l'exercice de leur pouvoir de négociation respectif. L'emprunteur était très souvent un « homme dans le besoin » pour qui l'argent convoité avait une valeur de survie ; ce qui le rendait extrêmement dépendant de la volonté du prêteur. Autant dire que le pouvoir de négociation de l'emprunteur était quasi nul au regard du prêteur. Nous pouvons par conséquent faire l'hypothèse selon laquelle, en interdisant l'intérêt dans un prêt, les fondateurs des monothéismes ont tenu à protéger, dans une certaine mesure, les intérêts de l'emprunteur. L'intérêt semble par conséquent être interdit pour la défense de l'emprunteur très souvent en position de faiblesse, c'est-à-dire pauvre, face au prêteur.

**Ragip Ege**, Professeur à l'Université de Strasbourg, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

### *And in English...*

#### **The Question of Interest on loans in the three Monotheism**

It is useful, perhaps even urgent today, when many find the temptation towards hegemony among the three monotheistic religions attractive and when there is a tendency towards the preservation of the respective unique and irreducible identities of these religions, to recall the proximity of convictions underlying the founding texts of these value systems which all emerged in the same socio-economic and cultural era. This similarity can be observed in a striking manner, in the prohibition, or at least the strict regulation of interest on loans. The prohibition of interests is in no way specific to Islam in the form of what is called in our days « Islamic Finance ». It was very explicitly and strictly prohibited in the Old Testament; the two other monotheistic religions only then afterwards simply adopted this interdiction (cf. essentially: in the Old Testament *Leviticus*, 25.35-37 et *Deuteronomy* 23.20-21; in the New Testament, the Gospel *according to Luke*, 6.29-35; in the Coran, the Surat 2, *Al-Baqarat*, verse 275). And when we take a careful look at it we realize that what is forbidden is not profit as such but what was considered as unlawful gains, the profit which in Arabic terms is not *jā'iz*. Consequently the issue of the ban on interest is really a fundamental question of the lawfulness of profit. What then was the criterion for the lawfulness of profit according to the founders of these Monotheisms?

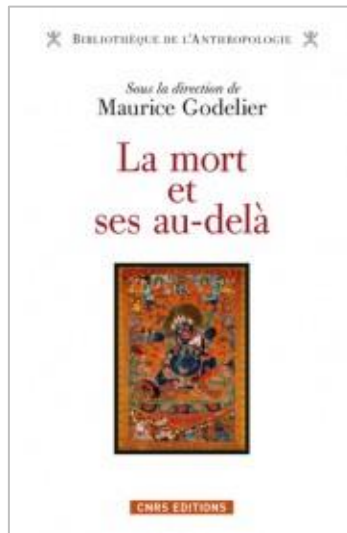
This is a serious question to which we can only respond by suppositions and conjectures. People in those days were particularly attentive to the justness of a contract. A contract was considered as unjust and therefore unlawful when the will of one of the partners was too highly subjected to the will of the other partner. The examination of the justness of a contract was thus based on the examination of conditions permitting the free exercise of the will; that is to say, of the liberty of the contracting parties. Economists today speak of the balance of the powers of negotiation: do the contracting parties enjoy the use of their negotiating powers to the same degree and on the same terms? If this is not the case, the contract is considered as unjust and the profit accruing from it is also considered unlawful. Now, at the time of writing the founding documents the concern was that there be symmetry between the borrower and the lender in the exercise of their respective negotiating powers. The borrower was very often a « man in need » for whom the money sought was a matter of survival, a situation that rendered him extremely dependent on the will of the lender. We can as well say that the negotiating power of the borrower almost had no significance with regard to the lender. We can as a result hypothesize that by forbidding interests on loans, the founders of the three monotheisms set out to protect, in a way, the interests of the borrower. Interests therefore seem to have been forbidden so as to protect the borrower who very often was in a position of vulnerability before the lender.

**Ragip Ege**, Professor at the University of Strasbourg, Faculty of Economics and Management

*Translated by Mic Erohubie, Student in Ethics (CEERE)*

Maurice Godelier (dir.), *La mort et ses au-delà*, Paris, CNRS Éditions 2014

## Publications récentes



**Maurice Godelier (dir.), *La mort et ses au-delà*, Paris, CNRS Éditions 2014, 410 p.**

Dans les sociétés occidentales, les gens vivent de plus en plus longtemps, nombre de personnes âgées finissent leur vie seules ou très isolées dans des maisons de retraite ou des hôpitaux : que peuvent apporter médecins et soignants à une personne en fin de vie à part leur compassion et leurs attentions alors qu'ils ne sont ni des membres de la famille ni investis d'aucune mission religieuse ?

Conscient de n'avoir pas de réponse directe à ces questions d'actualité, Maurice Godelier a cherché à nous éclairer sur la façon dont la mort est conçue et vécue dans d'autres sociétés que la nôtre ou l'a été à d'autres époques. Il a rassemblé quatorze contributions de spécialistes de diverses

civilisations sur les représentations de la mort et le traitement du mort.

Maurice Godelier fait ainsi apparaître un certain nombre d'invariants. Entendons par « invariants » des schèmes de pensée auxquels se trouvent associées des normes de conduite, des pratiques et des institutions qui prolongent ces schèmes et y puisent leur sens... Quatre d'entre eux parlent des représentations de la vie, de la mort et des nouvelles formes d'existence dans l'au-delà, corps et âme(s) ou esprit(s). Ainsi, la mort n'est pas la fin de la vie, elle ne s'oppose donc pas à la vie mais à la naissance ; la mort disjoint ce qui a été conjoint et a fait naître un être vivant. Les quatre suivants portent sur « ce qu'il faut faire ». Des conduites sociales appropriées sont prescrites vis-à-vis du mourant, du mort (le corps et l'âme) : funérailles, deuil. Un respect scrupuleux des rites est doublement nécessaire, pour les vivants et pour les morts.

Maurice Godelier fait aussi émerger des variations fondamentales et radicales. Est-ce que le mort va ressusciter après sa mort ? Si oui, dans le corps d'un de ses descendants ou dans d'autres êtres humains d'autres formes d'existants ? Le mort sera-t-il jugé après sa mort pour ses actes commis ? A l'issue de son jugement, le mort est-il destiné à vivre éternellement en enfer ou au paradis ou doit-il recommencer une nouvelle vie pour accroître ses mérites ?

Ce voyage en Grèce ou dans la Rome antiques, dans la culture juive au cours des temps, en islam, dans le Moyen Age chrétien, dans la Chine et l'Inde contemporaines ou chez les aborigènes d'Australie et encore ailleurs nous nourrit de mythes et légendes, arts et poésie, récits, considérations philosophiques et informations.

Dans notre monde pluraliste, à la fois rationnel et fait de croyances, individuelles et/ou collectives, dans l'épaisseur des syncrétismes religieux, il nous aidera certainement à « donner sens », dans des situations toujours singulières, aux derniers moments, à la mort et son au-delà, dans le rapport entre les vivants et les morts.

**Marie-Christine Pfrimmer**, Coordinatrice pédagogique de de formations en gérontologie, Université de Strasbourg

Luc Broussy, *Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement*

**Luc Broussy, *Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement*, Dunod Éditions 2014, 228 p.**

La France, comme presque tous les pays de monde, vieillit. Le nombre de personnes âgées, et surtout très âgées, augmente fortement. Le déclin démographique touche nos pays voisins, alors que la France est encore protégée par une natalité suffisante.

Quantités de rapports ont été écrits depuis des années. Ils évoquent en majorité les

ZÔÔM  
MASTER Éthique  
2014-2015  
Session de  
candidatures  
ouverte  
sur la plateforme  
ARIA – cliquez !

Luc BROUSSY

### Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement



domaines qui posent problème : financement des retraites, coûts de santé, organisation des parcours et filières de soins, prise en charge de la dépendance... Des réponses législatives, réglementaires et financières existent, mais en ordre dispersé.

Le gouvernement actuel fait l'annonce d'une loi ambitieuse « pour adapter la société française au vieillissement ».

Luc Broussy est l'artisan d'une des plus importantes contributions préparatoires. Il la présente dans cet ouvrage. Il reprend les constats démographiques, sociologiques, économiques et sanitaires actualisés. Il analyse et identifie les enjeux. A côté de la vieillesse, source de problèmes et de difficultés, il la

présente aussi comme une chance, celle de la vie qui continue, mais aussi une chance économique et d'aménagement du territoire. Ceci se retrouve dans la « Silver économie », c'est-à-dire, tous les développements techniques prenant en compte les besoins nouveaux, création d'emplois directs et indirects dans les services, maintien nécessaire de réseaux de services de proximité...

Le style est direct et franc. Les analyses, les enjeux, les risques et les solutions sont exposés avec conviction. Je partage l'essentiel de ces points. Il n'aborde cependant pas la question de la formation des personnes amenées à s'occuper de ces aspects. Enfin, j'émetts une prudente réserve par rapport à sa conviction quant à l'adoption de l'ensemble des propositions.

Un ouvrage qui fait le point des constats et des enjeux au sens le plus élevé du mot politique, c'est-à-dire de l'organisation de la cité. Mais peut-être l'auteur s'illusionne-t-il sur la mise en œuvre dans le contexte actuel.

**Marc Berthel**, Professeur des Universités, Université de Strasbourg

## Master Ethique et sociétés



### *Un Master en Ethique à l'Université de Strasbourg : pourquoi pas vous ?*

Le Master Éthique et sociétés, porté par l'Université de Strasbourg, aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques, face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société.

Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce master fait dialoguer des recherches issues de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes. Cinq parcours possibles en cursus français ou cursus bilingue (Fr/En) : Ethique médicale et bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétation ; Ethique et sociétés ; Ethique et religions ; Ethique et entreprises.

[Informations complémentaires sur notre site internet \(cliquez\)](#)

*L'éthique c'est le défi du sens pour nos sociétés en mutation !*

**Une rencontre publique d'information aura lieu au CEERE  
le jeudi 26 juin 2014 à 18h**

Les sessions de candidatures en ligne sont ouvertes jusqu'au 9 juillet pour le cursus FR et le Cursus bilingue EN-FR à l'adresse :

<https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>



Attention : la rentrée du Coursus Bilingue s'effectuera désormais en septembre et ce dès septembre 2014

*A MASTER IN ETHICS IN STRASBOURG: Take care: now the bilingual curriculum isn't in January but in September!*

*Candidates from abroad have to apply as soon as possible in order to have time to ask for their visa.*

---

## Publications – Groupe européen d'éthique

Dernières publications du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE) dont Marie-Jo Thiel, Directrice du CEERE, est membre :

- **Avis n°28 du 20/05/2014** – Les technologies de l'information et de la communication liées à la surveillance et la sécurité [Pour télécharger l'Avis N°28 cliquez \(2 MB\)](#). Les recommandations finales sont traduites en français.
- **Avis N°27 du 06/01/2013** - Un cadre éthique pour l'évaluation de la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie. [Pour télécharger l'Avis N° 27, cliquez \(9 MB\)](#). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand.
- La **Déclaration du GEE** sur la proposition de régulation du Parlement Européen et du Conseil sur les **Essais cliniques** portant des produits médicaux à usage humain, et abrogeant la Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final (voir le texte en anglais uniquement : [http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal\\_for\\_a\\_regulation\\_of\\_the\\_european\\_parliament\\_and\\_the\\_council\\_on\\_clinical\\_trials\\_on\\_medicinal\\_products\\_for\\_human\\_use.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf))
- Dernière édition de **Ethically Speaking** (N°18) informant sur les activités des comités d'éthique en Europe : [http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically\\_speaking\\_18.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically_speaking_18.pdf)
- **Avis N°26 du 22.02.2012** sur « **Ethique des technologies de l'information et de la communication** ». [Pour télécharger l'Avis N° 26, cliquez \(2 MB\)](#). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand
- **Retransmission des deux dernières Manifestations organisées par le GEE/EGE : voir plus loin Rubrique Online**

### *And in English... The European Group on Ethics*

Marie-Jo Thiel is very pleased to announce you the publication of the last issues of the EGE (European Group on Ethics in Science and New Technologies) from which she is member :

- **Opinion N° 28 (20/05/2014)** of EGE about "Ethics of Security and Surveillance Technologies". [Download this Opinion No. 28, click](#) (the final recommendations are translated in English and French)
- **Opinion N° 27 (06/01/2013)** of the EGE about "An Ethical Framework for assessing research, production and use of Energy". [Download this opinion, click](#) (the final recommendations are translated in English and French)
- **Statement** of the European Group on Ethics in Science and New Technologies (EGE) on the Proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on **Clinical Trials** on Medicinal Products for Human Use, and repealing Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final - see : [http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal\\_for\\_a\\_regulation\\_of\\_the\\_european\\_parliament\\_and\\_the\\_council\\_on\\_clinical\\_trials\\_on\\_medicinal\\_products\\_for\\_human\\_use.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf)
- The last issue of **Ethically Speaking**, the News from the Ethics committees in Europe: N°18 ([http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically\\_speaking\\_18.pdf](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethically_speaking_18.pdf))

*Opinion N° 26 (22.02.2012) of the EGE about "Ethics of information and communication technologies". Download this opinion, click – web : [ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/index_en.htm)*

- Streaming on last Roundtable and IDB : see "Online"

---

## Le CEERE publie

### Actes des 4<sup>e</sup> JIE



Le CEERE vous informe de la parution des actes des quatrième Journées Internationales d'Éthique qui ont eu lieu du 23 au 26 mars 2011 sur le thème :

**L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement.**

**THIEL Marie-Jo (Ed.), *L'Automne de la vie : enjeux éthiques du vieillissement***, Presses universitaires de Strasbourg, Coll.

Chemins d'éthique, 2012, 414 p. ([Téléchargez le bon de commande](#))

*The English version for the same book is published: THIEL Marie-Jo (Ed.), *The Ethical Challenges of Ageing*, The Royal Society of Medicine Press, London, 400 p, [Download Order coupon!](#)*

[Lire la recension \(book review\) dans la lettre du CEERE d'oct. 2012](#)

---

## Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins d'éthique » peut accueillir votre proposition.

Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo Thiel à l'adresse du CEERE.

Si cette première lecture s'avère concluante, votre manuscrit sera soumis de manière anonyme à deux rapporteurs.

N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a rien !

---

## De Ethica : une nouvelle revue sur les questions éthiques

L'association Societas Ethica vient de lancer une revue qui ambitionne d'évoquer des challenges d'éthique philosophique, théologique et appliquée. Son premier numéro est consacré au changement climatique. Il est entièrement accessible au téléchargement sur le site internet [www.de-ethica.com](http://www.de-ethica.com)

*The first issue of Societas Ethica's peer-reviewed Open Access journal De Ethica. A Journal of Philosophical, Theological and Applied Ethics is now available at [www.de-ethica.com](http://www.de-ethica.com) (ISSN: 2001-8819).*

*The first issue of De Ethica is devoted to the theme of last year's 50th Societas Ethica Annual Conference: "Climate Change, Sustainability, and an Ethics of an Open Future."*

## En ligne – Online

A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :



– **Émission spéciale du vendredi 23 mai 2014 sur RCF, « L'Europe et la bioéthique »**, Florence Gault avec comme invités : Invités de l'émission : Richard Fischer, Marie-Jo Thiel et Christophe D'Aloisio. Voir : <http://www.rcf.fr/radio/RCFNational/emission/149321/826576>

– **Interview et reportage sur « Entre mots et maux »** du 10 avril 2014, Le SEM face à la souffrance, diocèse de Nancy : [http://www.catholique-nancy.fr/rubriques/haut/actualites/entre-mots-et-maux/newsitem\\_view](http://www.catholique-nancy.fr/rubriques/haut/actualites/entre-mots-et-maux/newsitem_view).

– **Vidéo de la Conférence de lancement du Guide sur le processus décisionnel relatif au traitement médical dans les situations de fin de vie**, organisée par le Comité de bioéthique (DH-BIO) : en français : <http://clients.dbee.com/coe/webcast/index.php?id=20140505-1&lang=fr&ch=1> ou en langue originale : <http://clients.dbee.com/coe/webcast/index.php?id=20140505-1&lang=lang&ch=1> (veuillez attendre 19 secondes avant le démarrage)

– Vidéos du **Congrès « Des Unités Mères-Bébés suffisamment bonnes ? Questions éthiques »**, qui s'est déroulé du 26 au 28 septembre 2013, Faculté de Médecine, Strasbourg sous la direction du Pr Anne Danion-Grillat <http://www.canalc2.tv/video.asp?idEvenement=721>  
*Organisateur : Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg*

– Les vidéos du **Forum européen de bioéthique**, dont la 4<sup>e</sup> édition s'est déroulée à Strasbourg du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014 sur le thème : **Connaître le cerveau, maîtriser les comportements.**

– **Roundtable of European Commission: International Dialogue on Bioethics (IDB) in English / French / German or Original language.**

- **IDB : 17.09.2013 :**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=61bdf049525b7d4c2cf79257ec7c2c56>

- **Table Ronde : 18.09.2013:**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=e0eacd983971634327ae1819ea8b6214>

– **Les vidéos des cinquièmes Journées Internationales d'Éthique** qui ont eu lieu du 10 au 13 avril 2013 sur le thème : « Les enjeux éthiques du handicap » sont accessibles depuis le site internet dédié, [cliquez !](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site [ethique-alsace.unistra.fr](http://ethique-alsace.unistra.fr) / [Canal Ethique](#).

– **Tombé du Ciel** (Émission TV diffusée sur LCP) sur le thème : « Les religions sont-elles machistes ? » Intervention de Hanane Karimi (étudiante en éthique, Strasbourg) : <http://www.lcp.fr/emissions/tombe-du-ciel/vod/144694-les-religions-sont-elles-machistes>

– **Débat de l'AUBETTE** sur la performance à l'hôpital : <http://canalc2.unistra.fr/video.asp?idVideo=11716&voir=oui>. Intervention de Jean-Christophe Weber.

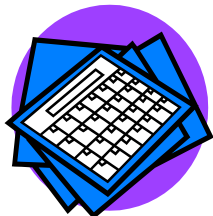
– **Reportage sur France 3 Alsace sur la biométrie** avec une intervention de Marie-Jo Thiel : <http://alsace.france3.fr/2013/03/14/comment-la-biometrie-va-envahir-nos-vies-216497.html>

## Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> en cliquant sur la date

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : [www.fondationostadelahi.tv](http://www.fondationostadelahi.tv)

## Actualités du mois de juin 2014



**Jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin** – Colloque Justice & paix DECERE

Thème : Les citoyens, âmes de l'Europe  
Lieu : Centre Saint Thomas - Strasbourg

**Lundi 2 au vendredi 6** – Intensive Bioethics Course

Thème : Bioethics  
Lieu : Georgetown University, Washington, DC,

**Lundi 2 au dimanche 8** – Second Albert Schweitzer International Summer School  
Thème: The motivational force of an ethical principle  
Maison Albert Schweitzer - 8 rue de Munster 68140 Gunsbach

**Lundi 2 au vendredi 6** – Formation Humacoop

Thème : Formation Anthropologie et Humanitaire  
Lieu : Humacoop - Grenoble

**Lundi 2** – Les 10h de l'éthique

Thème : L'éthique interroge la santé  
Lieu : De 09h15 à 20h30 - La Belvilloise 19-21 Rue Boyer, 75020 Paris

**Lundi 2** – Conférence Master « Gérontologie : éthique et pratiques »

Thème : Pour une politique de la recherche en gérontologie. La recherche avec le partenariat de ses aînés, par Andrée Sévigny  
Lieu : De 15h à 18h - Service de Formation Continue de l'Université de Strasbourg 21, rue du Maréchal Lefebvre - Strasbourg Meinau

**Mardi 3** – Les Rencontres d'Hippocrate...

Thème : Des scénarios pour la santé de demain  
Lieu : Amphithéâtre Frezal – Faculté de médecine Paris Descartes – Paris

**Mardi 3** – Les 50 ans de la déclaration d'Helsinki

Thème : Promouvoir les valeurs et l'éthique de la recherche  
Lieu : 09h à 18h - Ministère des Affaires sociales et de la santé Auditorium Pierre Laroque

**Mardi 3** – 1er Café « Ethique en santé » - Espace Ethique Rhône-Alpes

Thème : Savoir penser la maladie d'Alzheimer  
Lieu : De 17h45 à 19h45 – Café de la Cloche, 4 Rue de la Charité – Lyon

**Mardi 3** – Conférence ERERAL

Thème : La place des aînés dans le bénévolat en soins palliatifs, par Andrée Sévigny  
Lieu : De 18h à 20h - Salle des fêtes du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg

**Jeudi 5** - Cérémonie de remise des trophées de la 4e édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique

Lieu : 19h - Salon d'honneur du CNAM, Paris



**Mardi 17** – Colloque Comité éthique de l'INSERM

Thème : Réflexions sur la neuroéthique et présentation des activités du comité

Lieu : Auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou - Paris

**Mercredi 18 au vendredi 20** – 20e Congrès de la SFAP

Thème : A la croisée des tensions. Du mouvement des soins palliatifs aux soins palliatifs en mouvement.

Lieu : Le Corum Palais des congrès - Montpellier

**Jeudi 19** – Projection-Débat France ADOT 67

Film « DONNER / RECEVOIR »

Lieu : 19h30 - Cinéma Star St Exupéry - Strasbourg

**Vendredi 20** – Rehab2014

Thème : Premières Rencontres autour de la Réhabilitation Animale

Lieu : Collège Doctoral Européen - 46 Boulevard de la Victoire - Strasbourg

**Vendredi 20** – Journée d'étude de la Coordination Régionale Lorraine

Thème : Signal-Éthique du Signalement

Lieu : 09h à 17h - Domaine de l'Asnée 11 Rue de Laxou 54600 Villers-lès-Nancy

**Mercredi 25 au samedi 28** – 12th World Congress of Bioethics

Thème : Inspire the future to move the world

Mexico City, Hilton Reforma Hotel

**Mercredi 25 au jeudi 26** – Colloque Centre « Corps, Conflits et Créativité »

Thème : Foucault Post Mortem

Lieu : MISHA - Strasbourg

**Jeudi 26** – Master Ethique et sociétés - Rencontre publique d'information

Thème : Présentation du Master Ethique et sociétés

Lieu : 18h - Hôpital civil, Institut d'anatomie Salle 21 - Strasbourg

**Samedi 28** – Journée d'étude Fondation Vincent de Paul et Médecin du monde

Thème : Comment aborder une personne précaire en souffrance ?

Lieu : 09h à 16h - Clinique Sainte Barbe (Amphithéâtre) - 29 rue du Faubourg National - Strasbourg

**Lundi 30 juin au vendredi 4 juillet** – Cours de formation des professeurs d'éthique

Lieu : Dubrovnik, Croatie

*Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr/> / Rubrique « Actualités en Éthique ».*

---

## L'ERERAL, l'Espace éthique Alsacien :



L'Espace de Réflexion Éthique Région Alsace (ERERAL) a été inauguré mardi 1<sup>er</sup> avril à 18h, à la salle des fêtes des hospices civils. Cette reconnaissance officielle qui entre dans le cadre de l'arrêté du 4 janvier 2012, donne à l'ERERAL une force nouvelle pour la réalisation des missions qui lui sont dévolues dans les domaines des sciences de la vie et de la santé – promotion du débat public, partage des connaissances, recherche, enseignement, documentation, observatoire des pratiques éthiques.

### **Prochain événement organisé par l'ERERAL :**

#### **Conférence sur la place des aînés dans le bénévolat en soins palliatifs,**

Le 03/06/2014 - 18h - 20h - Salle des fêtes du Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg  
Entrée libre - Collation offerte

**Andrée Sévigny**, Ph.D., travailleuse sociale, professeure associée à l'Université Laval et chercheure au centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, se propose de nous détailler les résultats issus de ses enquêtes sur le bénévolat par et pour les aînés en soins palliatifs.

Il s'agira tout d'abord de décrire les formes que prend ce bénévolat puis de parler des facteurs qui facilitent ou qui freinent l'implication des aînés dans les soins palliatifs. L'engagement des personnes âgées dans l'accompagnement en fin de vie a, en effet, des origines diverses (personnelles, professionnelles, humanitaires, etc.) et peut se formaliser de différentes manières. Celles-ci doivent être connues des pouvoirs publics comme des associations pour qu'ils aident au mieux les aînés qui s'engagent dans ce parcours.

A la suite de la conférence, les participants pourront interroger Andrée Sévigny sur le résultat de ses enquêtes, et envisager avec elle quels sont les changements à opérer dans notre société pour favoriser l'implication des aînés dans l'accompagnement en soins palliatifs.

Andrée Sévigny est aussi directrice adjointe de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA).

Inscription auprès de Mlle Hélène GEBEL : [hgebel@unistra.fr](mailto:hgebel@unistra.fr)

**Retrouvez toutes les actualités de l'ERERAL sur son site internet (cliquez)**

---

## **Quoi de nouveau en éthique en France ?**

### **Débat sur la fin de vie en cours en France**

#### **Le rapport Sicard sur la fin de vie**

Le 18 décembre 2012, le professeur Didier Sicard a remis au président de la République, François Hollande, le rapport de la « commission de réflexion sur la fin de vie en France ». Ce travail qui répond à la proposition 21 du candidat Hollande et qui a impliqué des débats publics dans plus d'une dizaine de villes en France, veut ouvrir la voie à une « *assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité* », tout en esquissant "une solution à la française" au débat sur la fin de vie. L'ancien président du Comité national d'éthique propose que la loi Leonetti (qui avec la loi Kouchner encadre actuellement la fin de vie) soit appliquée non pas tant à la lettre que dans son esprit et qu'une sédation terminale (administration d'opiacés entraînant le coma puis la mort) puisse être administrée par les médecins aux patients qui l'auraient demandé de façon réitérée. Par ailleurs le rapport évoque la possibilité du suicide assisté et écarte celle de l'euthanasie considérée comme un geste médical radical qui franchirait « *la barrière d'un interdit* », tout en notant que « ni le suicide, ni l'assistance au suicide ne sont incriminables en droit français. Ceci dit, sur une question telle que l'assistance au suicide le silence du droit ne peut être interprété comme une tolérance dans la mesure où l'assistance au suicide interpelle les grands principes du droit ».

Ce rapport est accessible depuis le site du CEERE :

<http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=13723> avec le communiqué de presse de la SFAP.


## **Fin de vie, assistance à mourir – avis de l'Ordre des médecins**

Le jeudi 14 février 2013, le Conseil de l'ordre national des médecins publie un avis intitulé « Fin de vie, assistance à mourir » dans lequel il se dit favorable, « par devoir d'humanité », à une aide à mourir sous la forme d'une « sédation terminale ».

Le texte n'utilise pas le terme euthanasie que l'Ordre définit comme le caractère délibéré de donner la mort. Il insiste sur le fait que le code de déontologie médicale qui dispose que le médecin ne doit pas « *délibérément donner la mort* » est respecté. Ensuite, c'est au collège médical informé des souhaits du patient qu'il appartient de dire si une sédation terminale doit être administrée. « *L'interdit fondamental de donner délibérément la mort à autrui ne saurait être transgressé par un médecin agissant seul* », insiste l'avis. Pour l'ordre, il est essentiel que les patients sachent que les médecins sont là pour les aider, non pour s'acharner, et qu'un praticien ne peut décider seul de la conduite à tenir.

Documents sur <http://www.conseil-national.medecin.fr/article/fin-de-vie-assistance-mourir-1302> :

 [Fin de vie, assistance à mourir - texte adopté par le Cnom](#) - 48.23 Ko

 [Enquête auprès des médecins sur la fin de vie](#) - 1.07 Mo

On pourra aussi se reporter au numéro spécial de la revue Laennec sur la « **Fin de Vie** » (dans le contexte de la proposition 21 du programme présidentiel). Pour en savoir plus : <http://www.revue-laennec.fr/>

---

## **Le CCNE publie l'avis N°121 : « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir »**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) a publié l'avis N°121 intitulé « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir ». Cet avis dont nous reprenons des éléments du communiqué de presse formule différentes « recommandations qui font l'objet d'un accord unanime de la part de tous les membres, notamment :

- la nécessité de faire cesser toutes les situations d'indignité qui entourent encore trop souvent la fin de vie ;
- la nécessité de rendre accessible à tous le droit aux soins palliatifs – droit reconnu par le législateur depuis quatorze ans – et de développer l'accès aux soins palliatifs à domicile ;
- le respect des directives anticipées ; lorsqu'elles ont été rédigées en présence d'un médecin traitant, et dans des circonstances où une maladie grave a été annoncée, les directives anticipées devraient être contraignantes pour les soignants, sauf exception dûment justifiée par écrit ;
- le respect du droit de la personne en fin de vie à une sédation profonde jusqu'au décès si elle en fait la demande, lorsque les traitements, voire l'alimentation et l'hydratation ont été interrompus à sa demande. »

Mais la législation du suicide assisté n'est pas souhaitable pour le CCNE. Le même jour François Hollande, Président de la République annonce qu'il proposera un projet de loi sur ce sujet fin 2013.

Télécharger l'avis :

[http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis\\_121\\_0.pdf](http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis_121_0.pdf)

---

## **Rapport de la Conférence de citoyens sur la fin de vie, Ifop - Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens?**

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité de la population française. Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert. Lire la suite : [http://ethique-alsace.unistra.fr/uploads/media/Conference\\_de\\_citoyens\\_sur\\_la\\_fin\\_de\\_vie\\_16.12.13.pdf](http://ethique-alsace.unistra.fr/uploads/media/Conference_de_citoyens_sur_la_fin_de_vie_16.12.13.pdf)

**Commentaires :** *Ce panel fait redondance par rapport aux débats régionaux qui ont précédé le rapport Sicard remis en déc. 2012 et l'avis du CCNE qui a suivi. Il n'a réuni que 18 citoyens... et n'a pas mobilisé les Espaces éthiques conformément à la loi dite de bioéthique de 2011. Cela compromet fortement sa légitimité. De surcroît le texte suscite de la confusion, revendiquant des formes de suicide médicalement assisté qui sont en fait des euthanasies ne disant pas leur nom (l'assistance par un tiers définit l'euthanasie) et des euthanasies qui sont des homicides puisque pratiquées SANS le consentement des patients. A présent, un nouveau (pourquoi ?) rapport est redemandé au comité d'éthique... Que signifie un tel acharnement de rapports ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur le rapport Sicard lui-même pris en compte dans l'avis N°121 du Comité national d'éthique et donner à la France les moyens d'une fin de vie qui l'honore ? Pourquoi la loi Leonetti est-elle régulièrement citée comme un modèle mais sans qu'on lui donne les moyens de son efficacité en pratique ? Est-ce à la hauteur des enjeux ?*  
Marie-Jo Thiel

---

## Affaire Lambert

M. Vincent Lambert, âgé de 38 ans, infirmier en psychiatrie, a été victime, le 29 septembre 2008, d'un accident de la route qui lui a causé un traumatisme crânien. Il est demeuré en coma végétatif avant d'évoluer en état de conscience minimal ou état pauci-relationnel. Il a été pris en charge en juin 2009 par le centre hospitalier universitaire de Reims, à l'unité d'hospitalisation de soins palliatifs, dans une sous-unité de soins de suite et de réadaptation, qui accueille des patients dans cet état.

M. Lambert est aujourd'hui un patient tétraplégique consolidé souffrant de lésions cérébrales graves, en état de conscience minimal.

Ayant, fin 2012, interprété certains signes comportementaux manifestés par M. Lambert comme des refus de soins, l'équipe médicale s'est interrogée sur les suites à donner au traitement et a mis en place début 2013 une procédure collégiale, associant son épouse qui a débouché, le 10 avril 2013, sur la décision d'interrompre l'alimentation de M. Lambert et de réduire son hydratation.

Ses parents, un demi-frère et une sœur de M. Lambert s'y sont opposés et ont enjoint le centre hospitalier universitaire de Reims de rétablir l'alimentation et l'hydratation normales de M. Lambert et de lui prodiguer les soins nécessaires à son état de santé.

Suite à la décision du chef du service où est accueilli M. Lambert d'interrompre les soins de nutrition et d'hydratation artificielles à compter du 14 janvier 2014, le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, a été saisi par les parents de M. Vincent Lambert et une partie de la famille.

La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne s'est prononcé, le 16 janvier 2014, contre l'euthanasie passive prise par les médecins de Vincent Lambert, un tétraplégique en état de conscience minimale, depuis un accident de voiture en 2008. Cette décision avait été prise en accord avec sa femme et une partie de sa famille, à l'exception des parents du patient. La justice a enjoint les médecins de maintenir l'alimentation et l'hydratation de Vincent Lambert.

Le tribunal a estimé que le contenu de la volonté de Vincent Lambert « ne pouvait être déterminé avec un degré de certitude suffisant » et a jugé que « c'est à tort que le CHU de Reims avait considéré que M. Lambert pouvait être regardé

comme ayant manifesté sa volonté d'interrompre ce traitement ». Il a également estimé que « la poursuite du traitement n'était ni inutile, ni disproportionnée et n'avait pas pour objectif le seul maintien artificiel de la vie », ce que le CHU, le neveu de Vincent Lambert et son épouse contesteront devant le Conseil d'Etat. La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne est disponible à partir du lien suivant :

[http://www.sfap.org/pdf/ORDONNANCE\\_REFERE\\_11\\_MAI\\_2013.pdf](http://www.sfap.org/pdf/ORDONNANCE_REFERE_11_MAI_2013.pdf)

Analyse de l'ordonnance de référé liberté du Tribunal de Châlons-en-Champagne par la SFAP

La Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui réunit professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et bénévoles a émis un avis très intéressant sur l'affaire Lambert. Pour la SFAP, cette décision juridique bouleverse « profondément les repères sur lesquels s'appuyaient jusqu'à présent les médecins » en mettant à mal le cadre établi par la loi Leonetti en 2005.

D'après l'association, cette décision témoigne également d'une méconnaissance profonde de l'esprit de la loi, tant par les professionnels que par le grand public, qui se trouvent bien souvent désarmés face à la fin de vie alors que des mesures d'accompagnement existent.

Cet avis est disponible sur :

<http://www.sfap.org/pdf/affaires-reims-analyse-SFAP-version-finale.pdf>

---

## Les suites de l'affaire Lambert

### Pas d'espoir d'amélioration pour Vincent Lambert d'après les experts

Le Monde.fr | 05.05.2014 à 18h41 • Mis à jour le 07.05.2014 à 10h27 | Par Laetitia Clavreul et François Béguin

Les professeurs Marie-Germaine Bousser, Jacques Luauté et Lionel Naccache ont rendu, lundi 5 mai, leur pré-rapport sur l'état de Vincent Lambert, commandé le 25 février par le Conseil d'Etat.

Entre le 5 mars et le 11 avril 2014, les trois experts en neurosciences ont soumis à neuf reprises le jeune tétraplégique, jusque-là diagnostiqué en état paucirelationnel, à une batterie de tests et d'examens. Ils ont également consulté son dossier médical et mené des entretiens avec l'équipe du CHU de Reims, ainsi qu'avec différents membres de sa famille, et les médecins et avocats qui les entourent.

Les experts indiquent : « L'état clinique actuel de M. Vincent Lambert correspond à un état végétatif. » Les spécialistes disent ne pas avoir « détecté de signe en faveur d'un état de conscience minimale », l'état de conscience diagnostiqué en juillet 2011. Pour les auteurs du rapport, cela suggère « une dégradation de l'état du patient ». Invités à se prononcer sur le « caractère irréversible des lésions cérébrales » de Vincent Lambert, les trois médecins expliquent que les échecs de différentes tentatives thérapeutiques rendent « très peu probables les chances d'amélioration de l'état végétatif ». Quant à la capacité de communication de Vincent Lambert, ils affirment n'avoir « jamais pu obtenir la moindre forme de communication fonctionnelle. Les réponses comportementales de M. Vincent Lambert aux différentes stimulations ne dépassent pas le stade des réponses réflexes. »

Comme pour prévenir toute interprétation de leur diagnostic, les experts concluent cependant par une mise en garde : « Le degré de l'atteinte de la conscience ne saurait constituer le seul élément déterminant de la mise en route d'une réflexion concernant un éventuel arrêt de traitement. »

Ces conclusions ont été envoyées aux deux parties, qui pourront y répondre, ainsi qu'au Conseil d'Etat. Fort de tous ces éléments, ce dernier devrait se prononcer « avant l'été » sur le sort de Vincent Lambert. Une décision très attendue aussi parce qu'elle donnera un cadre pour les cas litigieux d'arrêt de traitement de personnes à la conscience altérée.



## Prise de position des religions

### **L'Église catholique a réagi à l'ensemble des débats avec deux textes**

- Communiqué du Conseil Permanent de la Conférence des évêques intitulé : [Fin de vie : pour un engagement de solidarité et de fraternité \(cliquez\)](#).
- Communiqué du Conseil Famille et Société intitulé : [Notre regard sur la fin de vie \(cliquez\)](#).

C'est un texte de convictions et de travail car disent les évêques : « *Accompagner des personnes en fin de vie et leurs proches, est une expérience qui fait naître beaucoup de questions. Dans des situations concrètes de grande souffrance, la position de l'Église catholique, qui refuse l'euthanasie et l'assistance au suicide, demande à être fondée et éclairée pour être reçue et expliquée à d'autres.* »

Il s'agit bien de s'inscrire le mieux possible dans le débat de la société sur ce sujet de la fin de vie avec les questions que cela pose aujourd'hui. Il s'agit bien d'un dialogue, où peuvent être dits des mots et des convictions différentes, sachant que chacun porte en espérance de trouver des chemins qui soient les meilleurs pour tous.

---

### **Le 13 janvier 2014, la Fédération protestante de France a également publié**

des Éléments de réflexion sur la fin de vie intitulés « Vivant jusqu'à la mort », un titre emprunté au philosophe Paul Ricœur. Si la loi actuelle peut être améliorée, écrit la FPF, « donner ou faciliter la mort ne pourrait qu'ébranler la confiance que la personne peut faire à son entourage », voire susciter un « devoir de quitter la vie ». [Pour lire le texte, cliquez](#).

#### **Ci-après quelques liens vers des textes plus spécifiques :**

- 8-12 mai 2013 « [A propos de la fin de vie humaine](#) » Eglise protestante Unie de France (EPUdF)
- 19 novembre 2013 « [fin de vie](#) » Commission d'éthique protestante évangélique (CEPE)
- 25 novembre 2013 « [Droit à vivre, droit à mourir ?](#) » une approche de la Fondation Diaconesses de Reuilly
- 1er janvier 2014 « [Réflexion sur la fin de vie](#) » Commission d'éthique de l'union franco-belge des fédérations adventistes (UFB) et de la fédération adventiste de la Suisse Romande et du Tessin (FSRT)

**À notre connaissance, les communautés juives et musulmanes n'ont pas publié récemment de communications officielles sur le sujet.**

---

### **Regard sur la loi légalisant l'euthanasie en Belgique**

Alors que la France s'interroge sur une actualisation de son encadrement législatif en fin de vie, le réalisateur Pierre Barnérias montre dans son film « L'euthanasie, jusqu'où ? », que le système de contrôle de l'euthanasie en Belgique – légale depuis dix ans – est lacunaire voire inexistant. **Ce documentaire basé sur des témoignages poignants (P. Razzo/Ciric) ne se prononce pas sur le fond du débat, mais son travail illustre la difficulté à encadrer une telle pratique.** Pour voir ce film que nous recommandons :

[https://www.youtube.com/watch?v=KzJ-AybW93Y&feature=youtube\\_gdata\\_player](https://www.youtube.com/watch?v=KzJ-AybW93Y&feature=youtube_gdata_player)

Dans une interview au journal *La Croix* du 16 octobre 2013, il précise le contexte de ce documentaire :

« Le point de départ, c'est le travail que j'ai mené avec le réalisateur Frédéric Chaudier, qui a filmé pendant plus d'un an des patients hospitalisés en soins palliatifs à la maison médicale Jeanne-Garnier, à Paris. J'ai produit son documentaire, « [Les yeux ouverts](#) », sorti en 2010 au cinéma. Fort de cette expérience, j'ai eu envie de savoir comment les choses se passaient dans des pays, comme la Belgique, ayant fait le choix d'autoriser l'euthanasie. J'ai commencé l'enquête sans aucun a priori, avec l'esprit ouvert et l'envie de comprendre. C'est alors que j'ai rencontré Marcel, un ancien syndicaliste belge plutôt favorable à l'euthanasie au départ. Cependant, après l'euthanasie de sa mère qui n'était pas malade, celui-ci s'est brutalement rendu compte qu'il n'y avait pas de contrôle, que l'euthanasie se pratiquait en dehors des critères fixés par la loi. Le constat était saisissant.

J'ai alors continué à enquêter avec l'aide de deux journalistes de talent, Anne-Laure Cahen et Clotilde Baste. Ce que nous montrons, c'est que dans ce pays, l'application de l'euthanasie n'est pas exempte de dérives. Le point central, c'est l'absence de contrôle effectif des euthanasies pratiquées, en dépit de la commission fédérale. Certains témoins, dont l'un apparaît dans le film, vont jusqu'à faire état d'homicides déguisés en euthanasie ! Des infirmières parlent à visage découvert des dérives auxquelles elles ont assisté...

Je ne prétends pas trancher le débat, dire s'il faut ou non légaliser l'aide active à mourir, mon film est simplement un éclairage de ce qui se passe aujourd'hui dans un pays ayant fait ce choix et où, manifestement, tout ne va pas bien. J'espère qu'il va donner matière à réfléchir : sur ce que veut dire la « liberté » de mourir lorsque l'on n'a aucune réponse à sa souffrance ou encore sur la place du médecin qui soigne mais peut aussi donner la mort... »

Voir l'article complet : Pierre Barnérias : « En Belgique, l'euthanasie n'est pas exempte de dérives », *La Croix*, 16 octobre 2013 (lien : <http://www.la-croix.com/Ethique/Bioethique/Pierre-Barnerias-En-Belgique-l-euthanasie-n-est-pas-exempte-de-derives-2013-10-15-1042794>).

---

## Directives anticipées et personne de confiance

Des lecteurs nous ont demandé comment exprimer personnellement des directives anticipées ou choisir une personne de confiance, conformément à la Loi Leonetti. La SFAP met à votre disposition tous les outils nécessaires pour comprendre ce que sont les directives anticipées et la personne de confiance dans la loi Leonetti, elle propose des formulaires pour rédiger vos directives anticipées et désigner votre personne de confiance. Son modèle est neutre et chacun peut l'adapter comme il veut, selon son culture, sa religion, ses désirs...

Cliquez sur : <http://www.sfap.org/content/directives-anticipees-et-personne-de-confiance>

---

## La position du CCNE sur les technologies neuro-amélioratives

***AVIS N°122 : Recours aux techniques biomédicales en vue de « neuro-amélioration » chez la personne non malade: enjeux éthiques.***

Dans le cadre de la mission de veille éthique sur les progrès des neurosciences qui lui a été confiée par la loi de bioéthique du 7 juillet 2011, le Comité Consultatif National d'Éthique, après s'être penché sur les enjeux éthiques de l'IRM fonctionnelle<sup>1</sup> a choisi de conduire une réflexion sur la neuro-amélioration.

L'être humain a toujours tenté d'améliorer ses performances ou son bien-être au moyen, par exemple, de l'apprentissage, de la maîtrise de l'outil ou du recours à

des substances comme le café, l'alcool ou le haschich. Cette possibilité qu'a l'être humain en bonne santé de s'améliorer (*human enhancement*) a été décuplée par les progrès de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie. Elle peut schématiquement se référer à l'apparence corporelle (par exemple greffes de cheveux, tatouages, chirurgie esthétique...), aux performances physiques (dopage sportif, stimulants sexuels...), ou encore aux capacités du cerveau réalisant ce qui est appelé le « *brain enhancement* » ou encore « *neuro enhancement* »...  
[Télécharger l'avis complet 122 en cliquant](#)

---

## Divers

**La publication du 7e numéro du « LIEEN - Lettre d'Informations Ethiques Entre Nous »,** bimestriel, par l'Espace éthique de Bretagne Occidentale (EEBO) et le Réseau de réflexion éthique en santé de Bretagne Occidentale (RESBO).

Retrouvez dans ce 7<sup>e</sup> numéro un Éditorial de Emmanuel HIRSCH et un Dossier thématique sur « Autonomie et sécurité : le risque de la liberté en EHPAD »

Le LIEEN – est également accessible (avec tous ses numéros depuis l'origine) sur notre site sous « Recherche documentaire/revues » à l'adresse suivante : <http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=9755>.

---

## Des nouvelles de l'Espace National de réflexion éthique sur la malade d'Alzheimer

Éditorial – Des idées reçues aux idées vécues. Emmanuel Hirsch et l'équipe de l'Espace éthique Alzheimer, Cliquer pour lire la Newsletter

N°19, décembre 2013 : <http://www.espace-ethique-alzheimer.org/newsletter/newsletter19.html>

**Vous y trouverez :**

- Actualités de l'Université d'été de l'Espace éthique Alzheimer
  - Témoignages de l'Université d'été
  - S'associer à l'enquête "Les Français face à l'anticipation de la maladie d'Alzheimer"
  - Temps forts de l'Université d'été 2013
  - Actualités des formations de l'Espace éthique Île-de-France
- 

## Médecins du monde - Observatoire d'accès aux soins en France

L'Observatoire de l'accès aux soins de la mission France de *Médecins du monde* a publié un rapport (octobre 2013) sur les conséquences de la crise économique sur la santé et l'accès aux soins. Comme cela est rappelé en introduction, « Les inégalités sociales de santé s'accroissent chez les plus démunis. À cela s'ajoutent des réponses publiques souvent plus sécuritaires que sociales, notamment envers les migrants, les personnes se prostituant et les usagers de drogues. Ces personnes accèdent de plus en plus difficilement au système de soins, avec pour conséquence une détérioration de leur état de santé. » Et les chiffres sont éloquentes : « En 2012, plus de 30 500 personnes ont été accueillies dans les Centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Médecins du Monde. L'activité globale des Caso ne cesse d'augmenter, avec notamment une hausse inquiétante et constante de l'effectif des mineurs depuis 2008. ». Médecins du monde est engagé à tous les niveaux mais se heurte à la non-mise en place des structures organisationnelles ad hoc : « À l'heure de la réforme du droit d'asile, du projet de loi sur le logement et du projet de loi sur la prostitution avec l'abrogation du délit de racolage public et le risque de pénalisation du client, Médecins du Monde rappelle la nécessité de respecter les principes de santé

publique et les droits fondamentaux au sein des politiques publiques. De fait, l'alternance politique doit s'intéresser davantage au sort des grands précaires. Nous attendons, quinze ans après la première loi sur les exclusions, la mise en œuvre effective d'une politique médico-sociale solidaire et efficace, quel que soit le statut administratif des personnes. »

Lire sur le site de Médecins du monde ([www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)) ou sur le site du CEERE :

- [Infographie](#)
- [Document de synthèse \(résumé\)](#)
- [Document complet](#)

---

### **Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, « Dépenser mieux pour la santé de tous ».**

Le 14 octobre 2013, la Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, a rendu public un texte intitulé « Dépenser mieux pour la santé de tous ». Cette réflexion est le fruit d'une élaboration d'équipe (signataires dans le document complet) en vue d'interpeller les instances en particulier politiques sur l'urgence de la situation. Elle propose des pistes d'action à prendre d'urgence afin que le système social et sanitaire puisse « redevenir un système sûr et solidaire ». Certes cela demande du courage, le dépassement du « poids des habitudes et des intérêts », mais « 70 ans après les ordonnances d'après-guerre, une remise à plat de notre cadre institutionnel s'impose. Elle ne peut être le fait de mesures sectorielles mais impose une approche, qui pour être cohérente, mettra un lien entre évolution démographique, demandes sociétales et techniques nouvelles, évaluation et reconnaissance, organisation et financement, respect dû à chaque homme et sens de la solidarité. Mais cela ne sera possible que par la conjonction d'une volonté politique forte, d'une pédagogie soutenue et d'un courant social de grande ampleur qui pourrait voir le jour à la faveur d'États généraux de la santé. »

Le document complet ou l'abstract peut être lu sur le site des SSF : [http://www.ssf-fr.org/offres/doc\\_inline\\_src/56/DE9penser%2Bmieux%2Bpour%2Bla%2Bsante%2Bde%2Btous.pdf](http://www.ssf-fr.org/offres/doc_inline_src/56/DE9penser%2Bmieux%2Bpour%2Bla%2Bsante%2Bde%2Btous.pdf)

**Ou sur le site du CEERE**

**Abstract :**

[http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources\\_documentaires/2013\\_10\\_14\\_Depenser\\_mieux\\_pour\\_la\\_sante\\_d\\_e\\_tous\\_abstract.pdf](http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_d_e_tous_abstract.pdf)

**Rapport complet :**

[http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources\\_documentaires/2013\\_10\\_14\\_Depenser\\_mieux\\_pour\\_la\\_sante\\_d\\_e\\_tous.pdf](http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_d_e_tous.pdf)

---

## **Appel à communications**

**Colloque Santé – Biodiversité : Notre santé dépend-elle de la biodiversité ? Marcy l'Etoile, 27 et 28 octobre 2014**



Le premier colloque scientifique national « Santé et Biodiversité » vise à confronter les connaissances et les avis sur les enjeux de santé face à la perte ou la restauration de la

biodiversité : « notre santé dépend-elle de la biodiversité ? ». Il devra permettre de partager des connaissances et de promouvoir des projets d'aménagement de l'environnement humain, permettant de tester la réalité des hypothèses d'amélioration de notre bien-être et de notre santé, dans un habitat où la richesse des espèces vivantes est développée.

Sous l'égide de l'OIE, ce colloque national scientifique « Santé et Biodiversité » est organisé par VetAgro Sup et Humanité et Biodiversité, avec la participation et le soutien du Conseil Régional Rhône-Alpes, ainsi que de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, pour que des regards croisés aident à généraliser les actions, et appuient des évolutions de politiques publiques : entre médecins, praticiens de la santé humaine, vétérinaires, praticiens de la santé animale, écologues ; entre scientifiques et acteurs ; entre scientifiques, acteurs et décideurs.

Accéder à l'appel à communications : [http://sante-biodiversite.vetagro-sup.fr/?page\\_id=129](http://sante-biodiversite.vetagro-sup.fr/?page_id=129)

**Date limite de soumission : 20 juin 2014**

---

### **Appel à communication – journée annuelle de l'EEHU – mardi 18 novembre 2014 sur « Corps-Esprit ? »**



Corps - Esprit ? : Corps *ou* esprit ? Corps *et* esprit ? Corps-esprit *et* quoi d'autre ? Un corps malade et un esprit sain ? Un esprit malade dans un corps sain ? Unité, dualité ? *Que* soignons-nous ? *Qui* soignons-nous ? Une conscience agissante dans un corps-objet ? Le corps n'est-il qu'un matériel caractérisé par des propriétés physico-chimiques ? N'est-il qu'une substance étendue animée par une substance pensante ? Qu'en est-il de la douleur, de la souffrance, des pulsions ?

Qu'en est-il des pathologies à la frontière du corps et de l'esprit ? Quelles relations reconnaît-on aujourd'hui entre les états mentaux et les processus corporels ou entre les états corporels et les processus mentaux ? Comment nos conceptions et nos représentations du corps et de l'esprit influent-elles sur nos pratiques médicales et soignantes ? Quels sont les différents points de vue en la matière : points de vue des neurosciences, de la psychiatrie, des médecines dites somatiques, des médecines dites douces ... ?

**Date limite de soumission : 06 juin 2014**

Information sur [www.eehu-lille.fr](http://www.eehu-lille.fr).

---

### **Globality, Unequal Development, and Ethics of Duty, Carleton University - Ottawa, October 17-18, 2014**

The Sixth International Conference in a Series in Alternative Perspectives & Global Concerns.

Rarely since the 1960's has the concept of global socio-economic development gone uncontested. Initially it meant 'modernization', remaking non-industrialized societies in the pattern of the wealthier industrial societies. Yet this proved to be harmful in many cases, provoking critical responses like that of Peter Berger, who argued in *Pyramids of Sacrifice* (1974) that the discourse of development sacrifices rather than benefits Third World societies. What is needed, he argued, is a marriage of ethics and social change. Similarly, by reflecting on inequality and poverty in *The Cruel Choice*, Denis Goulet argued that development needs to be redefined, demystified, and thrust into the arena of moral debate. [More details](#)

**Deadline: End of June, 2014.**



## Appel à projets

### **Appel à candidatures - Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence 2014**

L'UNESCO lance un appel aux entités gouvernementales et non gouvernementales, aux acteurs de la société civile et aux personnes qui travaillent afin de renforcer les fondements de la paix et de la tolérance et à tous ceux qui se sont engagés à respecter diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains, à proposer des candidatures au Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence 2014. Le prix est décerné tous les deux ans aux individus, institutions et autres entités ou organisations non gouvernementales ayant apporté des contributions exceptionnelles et fait preuve de leadership dans la promotion de la tolérance et de la non-violence. **La date limite de soumission des candidatures est fixée au 2 Juin 2014 à minuit.**

Le Prix a été établi en 1995 pour marquer l'Année des Nations Unies pour la tolérance et le 125<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi. En reconnaissance de l'engagement de toute une vie en faveur de l'harmonie communautaire et de la paix, le prix UNESCO pour la tolérance porte le nom de son généreux bienfaiteur Madanjeet Singh, qui était Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, artiste, écrivain et diplomate indien.

Le Prix est assorti d'une récompense financière de 100 000 dollars des États-Unis. La cérémonie de remise du Prix 2014 aura lieu au Siège de l'UNESCO, à Paris, en novembre 2014, la date exacte sera communiquée le moment venu. Le formulaire de candidature est à remplir en **français** ou en **anglais** à partir des dispositions contenues dans sa « Note pour désignateurs attirés à présenter des candidats ». Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir retourner ce formulaire, dûment signé et portant un tampon officiel, au plus tard le 2 juin 2014.

#### **Téléchargez le formulaire de candidature**

(<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002270/227034f.pdf>)

**Statuts du Prix :** <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002270/227034f.pdf>

**Contact :** Mme Ângela Melo - Secrétaire du Prix - Directrice de la Division  
Secteur des Sciences sociales et humaines - UNESCO

1 rue Miollis 75732 Paris Cedex 15 France

Tél. : +33 (0)1 45 68 38 17 / ext. 38 31 / ext. 38 22

Fax : +33(0)1 45 68 57 26

E-mail: [tolerance.prize@unesco.org](mailto:tolerance.prize@unesco.org) Website: [www.unesco.org/shs/toleranceprize](http://www.unesco.org/shs/toleranceprize)

## Retenez dès à présent

### **Societas Ethica Conference The Ethics of Peace and War**

**'The Ethics of War and Peace'** Call for paper : Societas Ethica conference - **Maribor, Slovenia August 21-24, 2014**

Wars have always been a part of human life, as have attempts to end them. Questions of war and peace are a constant challenge for ethics.

2014 is the centenary of the outbreak of World War I and The Ethics of War and Peace is the theme of the annual conference of Societas Ethica. Recent European history, especially the civil war in the former Yugoslavia, has shown that the tensions behind World War I are still with us.

The pledge "Never again!" was not fulfilled. New wars arose, within and outside Europe that manifested still other origins: for example, wars related to colonialism, imperialism and struggles for independence, to ambitions for hegemony, to global inequalities between rich and poor, to, religious extremism, to drug trafficking, to overpopulation, to the illegal arms trade, etc. Today we witness atrocious civil wars in the Middle East, and the 'war on terror' has led to

new forms of war such as the use of drones and cyber attacks...

#### **More information**

Registration is open at <http://www.societasethica.info/annual-conference-2014/registration-conference-fee?l=en>

---

### **Conférence annuelle de l'AECEM du 2 au 4 octobre 2014 Lille, France - Sur le thème : « Fragilité, vulnérabilité et participation sociale. Défis éthiques, sociaux et politiques pour une société inclusive »**

Le Centre d'éthique médicale (CEM), Département d'éthique, Université Catholique de Lille, France et l'Association Européenne des Centres d'Ethique Médicale (AECEM) accueilleront la conférence annuelle de l'AECEM en 2014.

Les communications à propos des dimensions éthiques des thèmes suivants peuvent être soumis :

- Fragilité, vulnérabilité, société : questions fondamentales
- Dans une société vieillissante: les personnes âgées, des partenaires jusqu'au bout
- Personne handicapée, reconnaissance et participation
- De la psychiatrie à la santé mentale: communauté de soin, communauté de vie

<http://www.eacme2014.org/>

---

### **Medical Humanities Summer Course - Italian Perspectives**

The Fondazione Lanza (Center for Advanced Studies in Ethics, Padova - Italy), in collaboration with the Chair of the History of Medicine at the University of Padua and the Department of Medical Humanities at the University of Marmara in Istanbul, is pleased to announce the first edition of the Summer Course in Medical Humanities, which will be held in Padua and Venice from Sunday 7 to Friday 12 September, 2014.

For its innovative approach and the importance and usefulness of the topics that will be touched, as well as for the ethical values represented by the different arts in different ages, we believe that such a course can be addressed to all the professionals who have to deal with the care and assistance to the sick and suffering as well as experts in bioethics and all the students of history of medicine and arts.

Within the course there will be a section dedicated to paper/poster presentation.

For the Course Presentation and Program please visit the website [www.fondazionelanza.it/medicalhumanities](http://www.fondazionelanza.it/medicalhumanities)

---

### **Colloque universitaire international – Les intuitions pédagogiques de Don Bosco – 14-16 octobre 2015**

A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Don Bosco (1815), un colloque universitaire international se déroulera du mercredi 14 octobre 2015 à 14h au vendredi 16 octobre 2015 à 12h. Le thème en sera : **Les intuitions pédagogiques de Don Bosco.**

Il s'agit de saisir l'occasion de ce colloque international pour remédier à l'omission dont Don Bosco est souvent l'objet dans l'histoire des idées pédagogiques, et de le faire mieux connaître et reconnaître non seulement comme un grand éducateur mais comme un grand théoricien de l'éducation.

Sans avoir formalisé ses idées en la matière sur un mode académique, il a, en effet, notamment en distinguant entre « système répressif » et « système préventif », dégagé et mis en œuvre des thèmes et des pratiques qui ont été, depuis, adoptés et reconnus comme susceptibles de contribuer au progrès de l'éducation, voire d'être la condition de sa portée.

Les anciens du  
CEERE – Association  
AAMES

Les Carnets du  
CEERE

Soutenir l'éthique

Ensemble, nous pouvons  
construire un monde  
« plus humain ».

Le thème central, « Les intuitions pédagogiques de Don Bosco » se déclinera en 4 thématiques majeures, correspondant aux 4 demi-journées de ce colloque:

- les sources et origines de sa pensée
- le système préventif et sa portée anticipatrice
- la diffusion internationale de sa pensée
- la pertinence actuelle de ses intuitions.

Il comportera sans doute à la fois des communications en grand groupe et des travaux d'atelier.

Contact :

**Guy Avanzani - La Marina - 120, rue du Tillet - 73100 Aix-Les-Bains**

Il sera examiné par le comité scientifique, qui vous enverra une réponse avant le 15 novembre 2014.

**Correspondants à Strasbourg** : Pr René Heyer et Pr Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Université de Strasbourg.

---

## Les anciens du CEERE : AAMES

*L'Association des Amis du Master Ethique Strasbourg (AAMES)*

L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se sentent liées de près ou de loin au CEERE.

- A partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autre de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ;
- Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.) ;
- Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.

**Contact** : Présidente : Gaudiose Luhaha ([gluhahe@free.fr](mailto:gluhahe@free.fr)),

Secrétaire : Valentine Gourinat ([valentine.gourinat@misha.fr](mailto:valentine.gourinat@misha.fr) et [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr))

---

## Les Carnets du CEERE

Herrade Igersheim-Chauvet, Enseignante au master éthique et sociétés, et son époux ont la grande joie de vous annoncer la naissance de Marianne, née le mardi 13 mai 2014 à Schiltigheim. Elle émerveille tant ses parents que ses frère et sœur, Erwin et Elisabeth. Nous souhaitons leur beaucoup de bonheur !

---

## Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous !



Le CEERE remercie tout particulièrement en ce début d'année tous ceux et celles qui soutiennent ses activités au long de l'année (par des dons fléchés « Ethique » à la Fondation Université de Strasbourg, par des heures de bénévolat et des soutiens divers. MERCI !!!

**Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?** Chaque mois vous recevez la

lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### **Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### **Quels sont les avantages fiscaux ?**

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### **Comment faire ?**

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à :

Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge –  
BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

## Divers

Directrice de publication

Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat  
+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction  
+33 (0) 3.68.85.39.52

## Divers



### **Aider, suggérer, pourquoi pas ?**

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr). Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

### **Lettres du CEERE**

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site [ethique-alsace.unistra.fr](http://ethique-alsace.unistra.fr) Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

<http://ethique-alsace.unistra.fr>  
[ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)

**AUTOUR DE VOUS** des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

***Désabonnement***

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@unistra.fr](mailto:ceere@unistra.fr)